Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice
Délégation interrégionale de Lille

Opération :
Mise en accessibilité du Conseil des Prud'hommes
CALAIS

DP

INDICE : A

DP4 PLAN DES FACADES

AFFAIRE : D-PJCA
DATE : 2023.10
ECHELLE : 1/100

2

Documents exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Les côtes portées sur le plan sont indicatives.
L'entreprise adjudiciaire est tenue de les vérifier sur place et de soumettre au maître d'ouvrage et maître d'oeuvre les dessins d'execution.

MV2 ARCHITECTES
118, rue Solférino 59000 LILLE
Tél.: 03 20 51 47 23 - Email: mv2@mv2architectes.com



FACADE EST EXISTANT I 1/200



FACADE EST PROJET I 1/200
Création d'un portillon d'accès piéton dans la clôture

ZOOM 1/100
Création d'un portillon comprenant:

- le sciage du mur de soubassement
- les reprises en enduit des zones coupées (teinte dito muret existant)
- la découpe de la clôture existante au droit du futur portillon
- la mise en place d'un portillon reprenant les finitions de la clôture (teinte noire). Le soubassement du portillon sera plein pour assurer la continuité visuelle du muret
- Création d'un cheminement piéton en enrobé menant à la rampe d'accès existante

Mise en place d'un affichage directionnel pour l'accès PMR

